Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Publié le 12/12/2022
ID : 003-250300233-20221209-DEL220912C067-DE

SDE 03
Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

territoire d'énergie

COMITÉ SYNDICAL
du 9 décembre 2022 à 14h00

NOMBRE DE MEMBRES TITULAIRES
composant le Comité Syndical : 66

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE
Présents : 42

Le 9 décembre 2022 à 14H00, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SDE 03 – 11 Les Sapins à Yzeure, sous la présidence de Monsieur Yves SIMON, Président.

ETAIENT PRESENTS :
Madame Elise BOULON, Messieurs Olivier GUIOT, Alain MERCIER, Vice-Présidents,
Messieurs Jean-François BOURGEOT, Jean CARTERON, Gilles DUBOISSET, Christophe DUCHON, Mesdames Michèle DUFFAULT, Pascale FOUCAULT, Odile FRANCHISSEUR, Messieurs Jacques FRADIN *suppléant de Pascal PALAIN*, François HUGUET *suppléant de Madame Annie DAUPHIN*, Jean-Pierre GENESTE, Philippe GLOMOT, Jean-Paul LAMOINE, Hugues MARCAUD, Didier MARTINANT, Bruno MERLE, René MYX, Jean-Michel BOURGEOT *suppléant de Madame Laëtitia PLANCHE*, Messieurs Jean-Claude POTHIER, René PRONCHERY, François REGNAULT, Jean-Paul REVERSAT, Gilles SEGAUD, Pascal THEVENOUX, Alain VÉNUAT, Thierry VERGE.

Pour les communautés de communes et d'agglomérations adhérentes :
Messieurs Hervé BAUDOIN, Daniel BEAULATON, Jean-Luc BERNARD, Messieurs Philippe BUSSERON, Michel CHEYMOL, Daniel GUEULLET, Bernard DEVOUCOUX *suppléant de Gilles JOURNET*, Jean-Pierre LECORNET, Jean-Michel PALLIOT, Jérôme PERNELLE, Yves PLANCHE, Michel RAJAUD, Frédéric VERDIER.

ASSISTAIENT EN VISIOCONFÉRENCE :
Madame Caroline BARDOT et Monsieur Henri SARRE.

ETAIENT EXCUSÉS :
Monsieur Mathieu GEFFRAY, Vice-Président,
Monsieur Sylvain BELLINI, Madame BENOIT Charlotte, Messieurs Jean-Louis CORBON, Pierre DELUDET, Jean-Christophe DODAT, Madame Geneviève FAUCHARD, Messieurs Mathieu FONTAINE, Alain JALICOT, Jean-Paul JOUBERT, Gilbert LAPP, Sébastien LASCAUX, Madame Dominique LEGRAND, Messieurs Xavier MAUPAIN, Sébastien MEIGNIN, Madame Christine PRIEUR, Monsieur Patrick VIVET.

Pour les communautés de communes et d'agglomérations adhérentes :
Messieurs Pierre HORMIERE, René MARTIN, Madame Véronique TRIBOULET, Messieurs Daniel RONDET, Jacques TERRACOL.

Assistaient également à la séance :
Monsieur David PINHEIRO, Directeur Délégué Territorial GRDF,
Monsieur Bertrand LENOIR, Directeur général du SDE 03,
Madame Mélanie RAMIS, Directrice du pôle Administration Générale du SDE 03,
Madame Sandrine MASQUELET, Directrice du pôle Energie du SDE 03,
Monsieur Yves MOREL, Directeur du pôle Réseaux du SDE 03,
Madame Amandine GACHES, Chargée de communication du SDE 03,
Monsieur Joël LAMBERT, Responsable du pôle Données et Patrimoine du SDE03.

Monsieur Jean CARTERON est désigné secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Publié le 12/12/2022
ID : 003-250300233-20221209-DEL220912C067-DE

PRECISIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ARRETES FIXANT LE FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Président expose

Vu la délibération du Comité en date du 10 octobre 2022 décidant qu'un seul arrêté sera pris en compte par le SDE03 sur une durée d'une année,

Vu la transmission, par certaines communes, de plusieurs arrêtés modifiant les précédents dans des délais de quelques semaines,

Considérant l'impossibilité de refuser d'exécuter un arrêté de police du maire,

Le Président propose au Comité syndical de demander une contribution financière aux communes si plusieurs arrêtés modificatifs successifs sont transmis au SDE03 dans un délai de un an (non-respect de la délibération du Comité du 10 octobre 2022).

Après délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents décide :

- **De mettre** en place une contribution financière des communes dans le cas où plusieurs arrêtés modifiant le fonctionnement de l'éclairage public sont pris dans un délai de moins de un an
- **De fixer** cette contribution à un forfait de 215 € (déplacement) majoré d'un coût de 30 € par armoire de commande concernée

Fait et délibéré à Yzeure, le 9 décembre 2022,

Le Président du SDE03,

Yves SIMON

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE L'ALLIER SDE 03